

NEWSLETTER

Mai 2020 - N° 2

EDITO

Nous avons annoncé le prochain numéro de la « Newsletter » pour le mois de juin, mais grâce à l'évolution favorable de la pandémie du COVID-19, le voilà avec un peu d'avance.

Après plusieurs semaines d'abstinence sportive, le centre sportif de Maisonnex a rouvert certaines de ces portes....malheureusement pas toutes!

Seulement voilà, à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles.

La plupart d'entre nous aimons le sport pour son côté convivial, voire festif. Toutefois, il faut mettre « en veilleuse » cet aspect tant recherché quelques temps encore et surtout prendre de **nouvelles habitudes.**

Ce n'est qu'en respectant scrupuleusement les directives édictées par la Confédération, notamment l'Office fédéral du sport (OFSP), le canton de Genève et la commune de Meyrin que nous pourrons pratiquer notre activité physique durablement.

Il en va en premier lieu, bien sûr, de notre santé à toutes et tous, mais aussi de la poursuite de toute activité sportive. Sans cette discipline personnelle et collective, le virus pourrait se propager à nouveau et nos installations fermer une fois encore.

Vous trouverez ci-après un rappel des détails de cette réouverture partielle du centre sportif de Maisonnex.

SOMMAIRE

Edito	P. 1
Horaires réception	P. 1
Communications de la Mairie:	P. 2
- Abonnement tennis	P. 2
Communications TC Meyrin:	P. 3
Bilan N° 1	P. 3



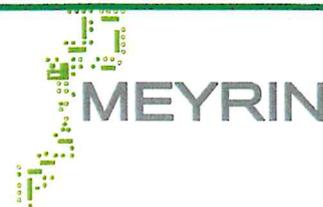
PLAN DE PROTECTION (1.4) - MODIFICATION:

LE SMASH

Les joueuses/joueurs souhaitant se restaurer ou se désaltérer après leur partie de tennis peuvent à nouveau le faire. Les horaires du Smash étant amenés à évoluer ces prochaines semaines, nous vous renvoyons à son site: www.le-smash-restaurant.ch

Pour saluer cette bonne nouvelle, Le Smash offre un café pour chaque repas dès aujourd'hui.

COMMUNICATION DE LA MAIRIE



Depuis plusieurs semaines nos services et nos autorités planchaient activement sur divers scénari de reprise des activités proposées sur la commune de Meyrin, qu'elles soient culturelles ou sportives.

Dès le feu vert donné par la Confédération pour une reprise des activités sportives - sous conditions - nous nous sommes employés à définir le plus précisément possible, sur la base de documents fournis par les fédérations sportives nationales validés par l'Office fédéral du Sport (OFSP), les conditions indispensables à une pratique sûre et durable.

La commune de Meyrin a donc demandé à chaque club sportif souhaitant reprendre ses activités d'établir un « Plan de protection » décrivant l'ensemble des mesures qu'il mettra en place pour cette reprise.

Nous avons également rédigé un « plan de protection » pour l'ensemble du centre sportif de Maisonnex, ses infrastructures et les activités qu'il propose aux usagers.

Ce « plan de protection » vous a été envoyé par courriel le 8 mai 2020. Nous vous enjoignons à en prendre connaissance consciencieusement avant de venir à Maisonnex. A sa lecture, vous constaterez que nous recommandons à jouer aux tennis, mais dans des conditions tout à fait différentes et qu'il convient d'adopter de nouvelles habitudes. Contact COVID-19 : Bolomey Ph. 022 782 91 31 / philippe.bolomey@meyrin.ch

Sur la base de ce qui précède, nous vous confirmons que, pour l'heure, seuls le **tennis et le mini-golf** ont été rouverts le 11 mai 2020.

Le Tennis club Meyrin a rédigé et envoyé à ses membres, après validation par la Mairie, son « Plan de protection », qui vient compléter celui du centre sportif de Maisonnex, concernant les activités et animations qu'il entend relancer.

Il en va de même pour le squash. Avant de valider une reprise, nous devons nous assurer que sa pratique puisse se faire dans le respect total des règles sanitaires requises. Or pour l'heure, il apparaît que la nature même de ce sport pose de réelles questions quant à la distance sociale, notamment.

Nous savons désormais que, malheureusement, la piscine de Maisonnex ne va pas ouvrir ces prochaines semaines. Nous le regrettons, mais des choix ont dû être opérés. Il était tout à fait impossible d'ouvrir la piscine des Vergers et simultanément les autres bassins de la commune tout en assurant la sécurité sanitaire de chacune et chacun.

Abonnements « Tennis » :

Comme nous l'avons mentionné dans la Newsletter d'avril, nous tiendrons compte de la période de fermeture du centre sportif, tant concernant l'échéance des abonnements annuels que concernant la facturation des abonnements d'été. **N'oubliez pas de nous retourner le formulaire d'inscription.**

Les Juniors de plus de 9 ans suivant les cours du TC Meyrin devaient jusqu'ici s'acquitter du montant de l'abonnement Eté (CHF 100,00). Désormais, ceux d'entre eux qui ne jouent pas en dehors des cours en seront exemptés. Si ce montant a déjà été payé, il sera remboursé. Quant aux juniors qui souhaiteront jouer en plus des cours, ils devront contracter un abonnement «Tennis junior» (Eté ou annuel) ou payer ponctuellement la location du terrain. (CHF 30,00) Pour rappel, suivre les cours ou entraînements du TC Meyrin **ne donne pas automatiquement** accès aux terrains de tennis du centre sportif.

Les abonnements donnant droit à toute autre activité qui reprendrait en cours de saison seront facturés selon le même principe.

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse privée

N° postal

Téléphone (optionnel)

Adresse email

Date

TC MEYRIN

Le lundi 11 mai, le TC Meyrin a repris ses activités.

Comme vous l'avez appris par notre courriel du 8 mai, accompagné du « Plan de protection du TC Meyrin », cette reprise va s'accompagner de mesures qu'il conviendra de respecter sur la durée avec discipline. Il est donc essentiel que vous preniez connaissance de ce document avant de venir au centre sportif de Maisonnex.

Seniors:

Les rendez-vous de double du lundi matin sont suspendus jusqu'à nouvel avis. En effet, seuls les simples sont autorisés.

Juniors:

Les cours et entraînements reprennent aux conditions décrites dans le plan de protection du TC Meyrin. Le nombre d'enfants par groupe étant limité à 4 en plus de l'entraîneur, il n'est pas exclu que des tournois soient mis en place. **Pour rappel, les parents, respectivement les accompagnants, des enfants, sont responsables de leur bon comportement dans le centre sportif, tant qu'ils ne sont pas sur le terrain avec leur moniteur.**

Interclubs:

Les entraînements reprennent pour les équipes qui se sont assurées de la disponibilité de leurs joueuses/joueurs pour les CIC qui ont été déplacés au mois de septembre. Là aussi seuls 4 joueurs par court, et l'entraîneur pourront occuper simultanément le terrain. L'organisation des groupes s'en trouvera sans doute un peu modifiée.

Par ailleurs, le maintien de certaines manifestations doivent encore être confirmées, comme le Challenge de la commune, le tournoi Junior d'hiver.

Nous avons besoin de votre pleine et entière collaboration pour respecter et faire respecter les mesures sanitaires mises en place.

Le comité du TC Meyrin

Pour toute question relative au plan de protection, un contact COVID-19 a été désigné

James LUGON : lugonjames@gmail.com +41 76 389 22 45

Bilan No 1: le 20.05.20

La grande majorité des usagers a joué le jeu. Aucune remarque, aucun signe d'agacement. Simplement le plaisir de pouvoir jouer à nouveau. Et nous vous en sommes très reconnaissants.



Cependant, nous constatons que, d'une part, la perception de la situation varie sensiblement d'une personne à l'autre et que, d'autre part, les habitudes ont « la peau dure ». La plus grande difficulté résidant sans aucun doute dans le respect, de la distance sociale.

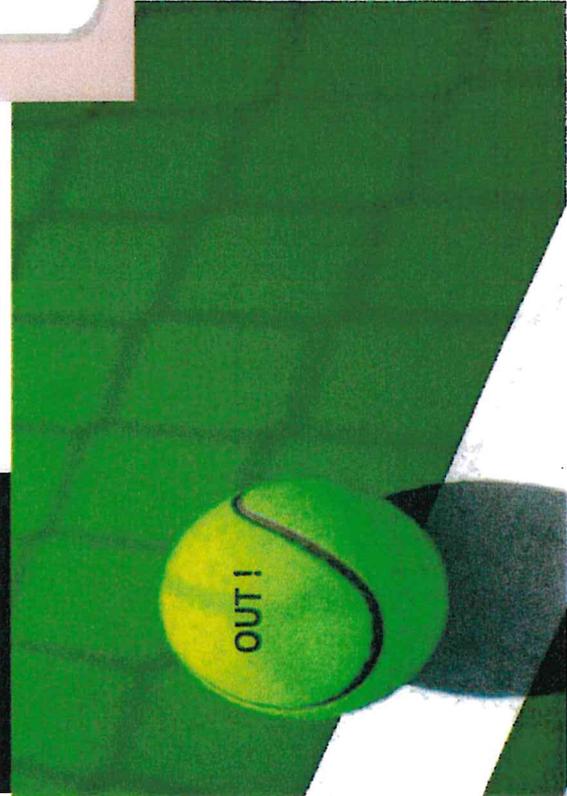
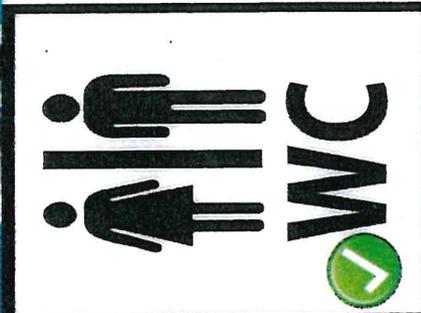
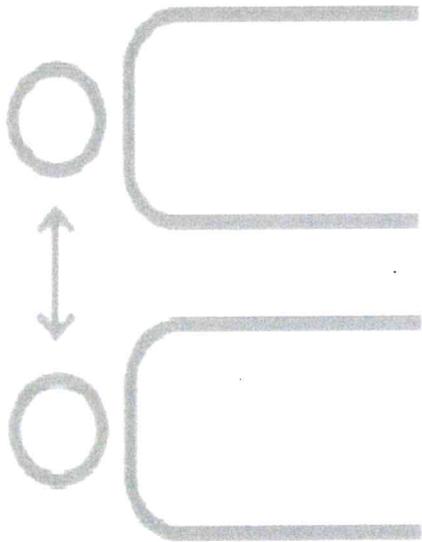
Ces prochaines semaines, nous devons donc, ensemble, poursuivre nos efforts et porter une attention toute particulière aux directives mises en place. Ces directives conditionnent la poursuite des activités du centre sportif de Maisonnex en général et du tennis en particulier. Ne méprisons pas le privilège d'être parmi les premiers sportifs à avoir pu reprendre notre activité favorite.

La Réception



PRENEZ SOIN DE VOUS
ET
DES AUTRES

BONNES PRATIQUES



REPECTER LA SIGNALISATION

